



## TERMES DE REFERENCE

### Activité n° 3.3.3.2

### **Réalisation d'une étude de faisabilité d'une démarche d'inclusion financière visant à promouvoir l'entrepreneuriat, créer des activités génératrices de revenus et mettre en place un Fonds d'appui en faveur de l'emploi des jeunes et de la création d'activités génératrices de revenus**

Composante	Composante 3 – Appui à la Présidence en exercice du G5 Sahel
Activité	Mobilisation d'expertise
Action	Mise en place d'un programme d'investissement en faveur de l'emploi des jeunes et la création d'activités génératrices de revenus
Type d'expertise	1 Expert non principal senior 2 Experts non principaux junior
Nombre de jours prestés	50 jours d'expertise non principal senior 70 jours d'expertise non principal junior
Période	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier 2021

#### **1. Contexte de la mission**

La Commission européenne a attribué à CIVIPOL la mise en œuvre du projet n° T05-EUTF-SAH-REG-20-01 – Appui au G5 Sahel pour la sécurité au Sahel (PAGS). Le projet s'inscrit dans la continuité d'une première phase effective depuis 2016 et a démarré officiellement le 19 novembre 2019 pour une durée de 3 ans.

Il est axé sur trois composantes :

- Composante 1 : Renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel en matière de défense et de sécurité, ainsi que des structures de formation des cadres qui lui sont rattachées en synergie avec la CCCR/RACC en charge du conseil stratégique de l'UE dans ces domaines.
- Composante 2 : Le Secrétariat Exécutif est soutenu dans son action en matière de développement et de gouvernance et son fonctionnement interne est renforcé.
- Composante 3 : Les capacités de coopération et de coordination entre le Secrétariat Exécutif et les Comités Nationaux de Coordination sont renforcés.

Créé le 19 décembre 2014 à Nouakchott, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de sécurité et de développement regroupant cinq (05) pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Il couvre une superficie de 5 millions de kilomètres carrés avec une population de 85 millions d'habitants.

Cette population se caractérise par une extrême jeunesse et un taux de fécondité très élevé. En effet, plus des 2/3 de la population sahélienne a moins de 30 ans. Cette jeunesse représente une richesse pour la région et un véritable levier pour son développement économique et social. Toutefois, la jeunesse fait face à un ensemble de défis qui l'exposent à de multiples risques.



Cette situation place les questions de jeunesse comme une des priorités dans les interventions de l'organisation. En effet, la jeunesse est au cœur des enjeux démographiques, migratoires, sécuritaires, environnementaux et d'intégration économique, ce qui nécessite de la part du G5 Sahel, la mise en œuvre d'une réponse régionale commune.

Malgré les efforts accomplis par le G5 Sahel dans la mise en œuvre de la Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS), et notamment dans son axe « résilience et développement humain », la population - notamment les jeunes et les personnes vulnérables - reste confrontée au problème lancinant du chômage et du sous-emploi. Ce chômage est présent aussi bien dans les grandes villes que dans les villages et en milieu rural. La marginalisation de ces jeunes sur le plan socio-économique fait d'eux la première cible de recrutement des groupes armés. D'où la nécessité de pouvoir trouver des solutions pour l'autonomisation de cette frange de la population.

Depuis le 25 février 2020, la présidence en exercice du G5 Sahel est assurée par la République Islamique de Mauritanie. Le Président de la République, son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani assure l'organisation des activités du G5 Sahel pour la période allant de février 2020 à février 2021. Des initiatives doivent être développées pour consolider les acquis engrangés lors des présidences passées et renforcer davantage l'institution.

Dans cette optique, une feuille de route a été élaborée indiquant les priorités de la présidence mauritanienne en lien avec les axes d'intervention du G5 Sahel. Ainsi, il a été inscrit la mise en place d'un fonds d'investissement en faveur de l'emploi des jeunes et la création d'activités génératrices de revenus.

L'objectif de la Présidence mauritanienne est de créer et de renforcer un tissu d'activités économiques viables et durables en vue de faire des zones sensibles et d'insécurité des pôles d'opportunités économiques réelles pour tous les acteurs particulièrement pour les Jeunes (moins de 40 ans) et les Femmes.

Au-delà des termes employés dans la feuille de route, il s'agit de mettre en place un programme d'inclusion financière dans les zones sensibles et d'insécurité, articulé autour de plusieurs composantes cohérentes : promotion de l'entrepreneuriat ; création d'activités génératrices de revenus; création d'un Fonds d'appui.

Aussi, le Plan d'urgence de mise en œuvre du Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI) a prévu la création d'un fonds d'appui à la stabilité en tant qu'instrument de financement des actions prioritaires retenues.

Il convient toutefois d'évaluer chaque composante d'un éventuel programme de cette nature : son environnement, mais aussi ses objectifs précis, sa faisabilité et ses modalités de mise en place et de gouvernance. Les présents Termes de Référence définissent les objectifs de l'étude de faisabilité ainsi que la mission des consultants.



## 2. Objectifs et résultats attendus

### 2.1 Objectifs de la mission

L'objectif général est la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme d'inclusion financière en faveur de l'emploi des jeunes dans les zones sensibles et d'insécurité du G5 Sahel ; ces zones sont celles dites de consolidation et de sécurisation, reconnues selon l'Approche territoriale intégrée, identifiées dans Cadre d'Actions Prioritaires Intégré, ou encore qualifiées de zones fragiles par l'ensemble des partenaires de la Coalition Sahel.

De façon spécifique, il s'agira de mettre en place trois pôles d'étude de faisabilité :

- Concernant la Promotion de l'entrepreneuriat : il s'agira d'examiner comment renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes par des programmes de formation, de création d'incubateurs, de coaching ;
- Concernant les activités génératrices de revenus : il s'agira notamment d'étudier comment créer des fermes agricoles, avicoles, et aquacoles et comment inciter à l'implantation de sociétés de système solaire domestique utilisant les techniques du « payer au fur et à mesure » et de distribution de gaz butane pour la cuisson ; cette composante pouvant être enrichie par d'autres idées ;
- Concernant la mise en place d'un Fonds d'Appui : ce Fonds devant favoriser le développement de l'inclusion financière en s'attaquant au coût élevé des taux d'intérêt, au manque de fonds propres, à la faiblesse des garanties et à la nécessité d'accompagner les promoteurs dans tout le cycle de projet (identification, évaluation et supervision...), il s'agira d'étudier dans chaque pays l'environnement et l'existant des Institutions de la Microfinance performantes et conformes à la réglementation pour octroyer des crédits en assumant une partie du risque.

Enfin, concernant le pilotage du programme, une Agence d'Exécution du programme pourra être mise en place et l'étude s'attachera à déterminer le coût d'une telle Agence, en personnel, en équipement, en AT, en suivi-évaluation, en audit et les coûts liés au fonctionnement des différents comités.

### 2.2 Résultats attendus

Il est attendu de l'expert les résultats suivants :

- L'état des lieux précis des politiques et programmes relatifs à la question de la formation et de l'emploi des jeunes dans l'espace sahélien avec une attention particulière aux réalités des zones les plus sensibles, est réalisé ;
- Le recensement des besoins exprimés par les autorités des cinq Etats en la matière est réalisée ;
- L'étude de faisabilité sur la mise en place d'un tel fonds fiduciaire est formulée.

## 3. Déroulement de la mission





### 3.1 Méthodologie de travail

L'évaluation de chaque pôle proposé ci-dessous nécessite des discussions et des entretiens avec les acteurs présents sur le terrain avec le soutien du Secrétariat exécutif du G5 Sahel.

L'expertise visera notamment à répondre aux interrogations suivantes :

- Validation de l'approche proposée et suggestions alternatives ;
- Sélection des zones du programme dans chaque pays et dimensionnement du programme ;
- Evaluation des coûts et durée d'exécution pour les investissements physiques (fermes, centres d'incubation par exemple) ;
- Les participations des Etats au programme ;
- Le mécanisme de constitution du fonds ;
- Les modalités et conditionnalités d'accès au fonds.

Les consultants réaliseront une revue documentaire et échangeront avec les acteurs travaillant dans les domaines de l'emploi (Services étatiques, Partenaires techniques et financiers, ONGs nationales et internationales, les Experts du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel, et toute autre personnalité ou institution susceptible de les éclairer dans leur travail.)

Dans le détail, les travaux d'évaluation de la faisabilité de la démarche d'inclusion financière visant à promouvoir l'entrepreneuriat, créer des activités génératrices de revenus et mettre en place un Fonds d'appui porteront notamment sur :

- 1) La présentation d'une cartographie des principaux acteurs de financement des programmes, projets et initiatives dans le domaine de l'emploi des jeunes ;
- 2) L'identification succincte des principaux programmes de coopération et projets bilatéraux dans les zones sensibles du G5 Sahel ainsi que leurs sources de financement. La description des programmes s'accompagnera d'une appréciation de leur impact sur le terrain au profit de l'emploi des jeunes et avec leurs résultats issus notamment des évaluations ou/et des appréciations critiques rendues publiques ou communicables par les PTF et les institutions concernées ;
- 3) Le recensement des besoins de financement des politiques de l'emploi pour les zones sensibles de l'espace G5 Sahel.

Les consultants auront pour tâches de :

- collecter et synthétiser les données et informations relatives à la question de la formation et de l'emploi des jeunes dans l'espace sahélien avec une attention particulière aux réalités des zones les plus sensibles ;
- traiter les informations collectées suivant les objectifs spécifiques définis dans les termes de référence ;



- rédiger un rapport technique décrivant une stratégie financière en faveur de l'amélioration de l'emploi des jeunes et du développement économique dans la zone.
- présenter les critères organisationnels d'une démarche d'inclusion financière en faveur de l'emploi des jeunes dans les zones sensibles et d'insécurité ;
- proposer un projet décrivant les principales procédures permettant de mettre en œuvre les différentes dispositions d'ordre pratique contenues dans toutes les composantes de la politique d'inclusion financière proposée.

Un rapport provisoire sera produit et adressé au Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et un rapport définitif sera transmis à S.E. Monsieur le Président du Conseil des Ministres du G5 Sahel.

Le Secrétariat Exécutif disposera d'un délai maximum de 10 jours ouvrés, à compter de la date de réception du rapport provisoire, pour transmettre ses observations aux consultants. A compter de la date de remise desdites observations, le consultant disposera également de 5 jours pour produire la version définitive du rapport.

Les rapports intermédiaires et définitifs devront être transmis en version physique (3 copies) et électronique au Secrétariat Exécutif.

### **3.2 Livrables attendus**

Le livrable attendu est un Rapport de haute qualité aux normes avec les objectifs fixés par les TDR et un rapport détaillé de mission (3 – 5 pages maximum) décrivant la méthodologie utilisée, les acteurs rencontrés, les difficultés rencontrées et les mesures prises.

## **4. Profil requis de l'Expertise non principale**

L'équipe sera composée de 3 experts :

- Expert n°1 : Expert mobilisation des ressources
- Expert n°2. Ingénieur en agriculture / ruralité
- Expert n°3 : Expert en emploi/jeune

L'expert n°1 coordonnera l'ensemble de l'équipe et s'assurera de la compilation des productions des différents experts en vue de la soumission d'un seul rapport commun.



### Expert n°1 - Expert mobilisation des ressources

Qualification	<ul style="list-style-type: none"><li>• Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum, si possible en sciences économiques ou sociales ;</li><li>• Bonne capacité rédactionnelle ;</li><li>• Maîtrise du français.</li></ul>
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Minimum 10 ans d'expérience</li><li>• Une bonne connaissance des mécanismes de financement des bailleurs.</li><li>• Une expérience du fonctionnement et de la gestion d'un ou plusieurs fonds fiduciaires serait un plus.</li></ul>
Expérience professionnelle spécifique en relation à la mission	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer d'une connaissance démontrée de la Région, maîtriser les problématiques économiques, sociales, institutionnelles de l'espace G5 Sahel, en particulier les questions d'emploi et de formation ;</li><li>• Avoir réalisé des consultations similaires établies par des attestations de services pour les références citées ou disposer d'une expérience professionnelle propre à établir la compétence de la candidature ;</li><li>• Capacité à établir une relation de confiance avec les PTF comme avec les organismes publics ou privés de formation professionnelle, les milieux économiques et les institutions de terrain.</li></ul>

### Expert n°2 - Ingénieur en agriculture / ruralité

Qualification	<ul style="list-style-type: none"><li>• Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en sciences agricoles ou tout autre domaine équivalent;</li><li>• Avoir un bon esprit de synthèse ;</li><li>• Maîtrise du français.</li></ul>
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Minimum 5 ans d'expérience dans le domaine</li><li>• Avoir une bonne connaissance dans le montage des micro-projets productifs dans le domaine agro-sylvo-pastorale</li><li>• Avoir une bonne connaissance des filières agro-sylvo-pastorales porteuses d'emploi des jeunes</li></ul>
Expérience professionnelle spécifique en relation à la mission	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir une bonne connaissance des politiques et stratégies de développement rural des pays du G5 Sahel en lien avec l'employabilité des jeunes</li><li>• Disposer d'une connaissance des approches du PTF dans le financement des micro-projets productifs dans le domaine agro- sylvo- pastorales est un atout</li></ul>



### Expert n°3 - Expert en emploi/jeune

Qualification	<ul style="list-style-type: none"><li>• Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en sciences économiques ou sociales ou tout autre domaine équivalent;</li><li>• Avoir un bon esprit de synthèse ;</li><li>• Maîtrise du français.</li></ul>
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Minimum 5 ans d'expérience dans le domaine</li><li>• Une bonne connaissance des problématiques de jeunesse et d'emplois</li><li>• Une bonne connaissance du contexte sahélien en particulier sur le sujet de chômage des jeunes, l'emploi, la formation professionnelle etc.</li></ul>
Expérience professionnelle spécifique en relation à la mission	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer d'une connaissance avérée en matière de création ou de gestion des fonds d'appui aux jeunes ;</li><li>• Avoir réalisé des missions similaires, notamment la mise en place des financements des projets et programmes au profit des jeunes ;</li><li>• Avoir une bonne connaissance des mécanismes nationaux (dans les pays du G5 Sahel) de fonds en faveur de la création des emplois, particulièrement au profit de la jeunesse.</li></ul>

### 6. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

La mission se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 janvier 2021, avec le nombre de jours suivants :

- 50 jours d'expertise non principal senior pour l'expert n°1 - Expert mobilisation des ressources
- 35 jours d'expertise non principal junior pour l'expert n°2 – Ingénieur en agriculture / ruralité
- 35 jours d'expertise non principal junior pour l'expert n°3 - Expert en emploi/jeune

Les consultants travailleront essentiellement sur le terrain, avec des missions dans chacun des pays du G5 Sahel. Ils pourront aussi procéder à des entretiens à distance avec les personnes identifiées en lien avec les Experts compétents du Secrétariat exécutif du G5 Sahel.